

Objet : Préavis de la grève générale du 02/06/2023.

Madame la MAIRE,

Le savez-vous ?

- Elles sont agents ATSEM, chaque jour elles participent à l'éducation et à l'hygiène de nos enfants dans les écoles de Chilly mazarin.
- Elles sont également agents travaillant en crèche et elles favorisent le développement de l'autonomie des enfants dans les crèches de Chilly mazarin.
- Ils sont agents d'office, servent par ailleurs les repas des enfants et des seniors.
- Ils sont agents d'entretien et participent à la propreté des structures communales : écoles maternelles et élémentaires, complexes sportifs, piscine ainsi que le marché de Chilly-Mazarin.
- Ils sont aussi agents au service des espaces verts et du patrimoine, ils entretiennent et embellissent le patrimoine historique en partage de la ville.
- Ils sont policiers municipaux et ASVP, ils veillent à la sécurité et à la tranquillité publique des administrés.
- Ils sont animateurs et participent par ailleurs à l'éveil culturel des enfants dans les centres de loisirs.
- Elles sont travailleuses sociaux et accompagnent en outre les familles de Chilly-Mazarin face à la crise sociale post-covid.
- Elles sont agents du GUICHET UNIQUE, et reçoivent les usagers des services publics pour faciliter leurs démarches administratives.
- Ils sont organisateurs d'événements et co-participent au vivre-ensemble. Ils représentent près de 100 métiers au seul service de la collectivité.

Ils sont agents des services de la commune de Chilly-Mazarin, présents chaque jour, pour offrir un service public de qualité, tout en étant fatigués sur la pente d'un épuisement certain.

Pourquoi donc ? Ces dernières années vous n'avez pas souhaité les écouter, hermétiques aux revendications suivantes :

- **STOP à la dégradation des conditions de travail dans les accueils de loisirs au détriment des enfants.**
- **STOP à la casse du service public et au non-remplacement des agents pour faire des économies.**
- **STOP à l'utilisation abusive de « nécessité de service » pour pallier le manque d'organisation des services à la population.**
- **STOP face aux mépris de nos hiérarchies quand on essaye de faire remonter des situations problématiques.**

- **STOP au management avec des méthodes inappropriées.**
- **STOP à la mutualisation des accueils de loisirs maternels et élémentaires.**
- **STOP aux délais trop long pour la validation des décisions**
- **STOP à la diminution des budgets pour les sorties et pour les cars.**
- **STOP à la mise à l'écart des projets sur les structures au profit des différentes festivités sur la ville.**
- **STOP aux changements des équipes éducations & enfance depuis plusieurs années.**
- **STOP à l'augmentation des demandes avec une diminution des moyens financiers et humains.**
- **OUI au respect de la sécurité physique et affective des enfants.**
- **OUI à la préoccupation de l'organisation des structures et pas seulement des quotas.**
- **OUI aux concertations des équipes pour tout projet les concernant.**
- **OUI pour l'amélioration de l'accueil des enfants porteurs de handicap.**
- **OUI au respect des missions des équipes de direction.**
- **OUI à 30 € de participation mensuelle pour la Mutuelle.**
- **OUI à 30 € de participation mensuelle pour la prévoyance.**
- **OUI à une prime pour les directeurs adjoints.**
- **OUI à une prime urgente exceptionnelle de 500 € pour faire face à l'inflation.**
- **OUI à l'ouverture d'un groupe de travail sur le pouvoir achat.**
- **OUI à une augmentation des salaires.**
- **OUI à un calendrier sur lesancements des travaux dans les déférents lieux accueils.**
- **OUI aux remplacements des agents absents non remplacés pour cause de maladie & départ en retraite.**
- **OUI au métier d'animateur et NON au métier d'agents de garderie.**
- **OUI aux pré-inscriptions des enfants pour les vacances sur les accueils de loisirs.**
- **OUI à la prime d'éloignement pour les séjours et les classe découvertes.**
- **OUI à la dotation des EPI pour l'ensemble des sites.**

Madame la maire cette décision n'a pas été prise à la légère, mais elle est le résultat de notre profonde préoccupation concernant les conditions de travail des agents malgré nos tentatives répétées de négociation, dialogue, nos préoccupations et les revendications n'ont pas été entendues, nous sommes donc contraints de recourir à ce moyen légitime pour faire valoir nos droits.

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que le préavis de grève entrera en vigueur le **2 JUIN 2023**. La grève durera jusqu'à nouvel ordre, à moins que nos revendications ne soient satisfaites ou qu'un accord ne soit trouvé.

La CGT des territoriaux Chilly-Mazarin organise une manifestation pacifique pour exprimer les revendications des agents de la MAIRIE de CHILLY-MAZARIN. Conformément à la législation en vigueur, une sensibilisation auprès des administrés aura lieu devant les différents sites.

Nous nous excusons pour les désagréments que cela pourrait causer. Cependant, nous espérons sincèrement que cette action permettra d'ouvrir un dialogue constructif afin de résoudre les problèmes qui préoccupent les agents territoriaux de CHILLY-MAZARIN.

Nous restons ouverts à toute discussion et à toute proposition visant à résoudre ce conflit de manière juste et équitable. Nous sommes convaincus qu'une résolution satisfaisante pour toutes les parties peut être trouvée si nous nous engageons dans un véritable dialogue.

Nous vous remercions de prendre note de ce préavis de grève et de prendre les dispositions nécessaires pour faire face à cette situation. Nous espérons que nous pourrions trouver une solution mutuellement acceptable afin d'éviter une perturbation prolongée des services publics fournis par la ville de CHILLY-MAZARIN.

Veillez agréer, Madame La MAIRE, l'expression de notre considération distinguée.

SAID ZOBLI
Secrétaire général CGT des territoriaux de CHILLY MAZARIN
Le 25 MAI 2023

